STRATÉGIE EURO ISR SICAV - PART A

PART A - FR0000016164

AU 30 AVRIL 2025

INDICATEUR DE RISQUE

A risque plus faible — 1 2 3 4 **5** 6 7 — A risque plus élevé

L'indicateur de risque représente le profil de risque affiché dans le DIC PRIIPS. Cet indicateur part de l'hypothèse que vous conservez le produit sur la durée de placement recommandée. Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour.

PERFORMANCE MONTH TO DATE*			
Fonds	-0,12%	Indice	-0,31%

PERFORMANCE YEAR TO DATE*			
Fonds	6,98%	Indice	7,53%

CLASSIFICATION SFDR : 8

PRI

OBJECTIF DE GESTION (*Ces éléments sont des extraits du prospectus complet qui seul fait foi.*)

L'objectif de la Sicav est une gestion benchmarkée ISR. L'objectif de gestion est de gérer un portefeuille d'actions cotées de la Zone euro sélectionnées en fonction de leur qualité ISR (c'est-à-dire des valeurs respectant des critères de responsabilité en matière environnementale, sociale et de gouvernance) tout en maintenant un écart de suivi entre l'évolution de sa valeur liquidative et celle de l'indice de référence inférieur à 3% par an. Au 29/01/2021 changement de l'indicateur de référence Estoxx par MSCI EMU LARGE CAP. En conséquence, l'indicateur de référence repris dans le graphe ci-dessous est constitué jusqu'au 28/01/2021 de la performance du Estoxx, chaîné à la performance du nouvel indicateur de référence MSCI EMU LARGE CAP à compter du 29/01/2021.

COMMENTAIRE DE GESTION

Le mois d'avril a débuté sur une note très volatile, marquée par l'annonce le 2 avril du président Trump de droits de douane réciproques, plus punitifs qu'anticipé. Cette déclaration a déclenché un accès de nervosité sur les marchés : les indicateurs de sentiment se sont effondrés, avec un « indice de la peur » frôlant les 60, un niveau inédit depuis la pandémie, tandis que l'ensemble des indices actions subissaient de fortes corrections. Toutefois, quelques jours plus tard, un changement de ton s'est opéré à Washington. Le président américain a annoncé une pause de 90 jours dans la mise en œuvre des droits de douane pour les pays n'ayant pas encore adopté de mesures de rétorsion, ainsi que la suppression des surtaxes sur une série de produits électroniques. Parallèlement, les tensions commerciales entre les États-Unis et la Chine se sont partiellement apaisées après que l'administration a adopté une posture plus conciliante. Ces décisions ont permis un spectaculaire rebond des marchés actions, effaçant une large part des pertes initiales. Finalement, les actions françaises ont terminé le mois en recul (-1,2% pour le Stoxx 600), après avoir chuté de près de 12 % en cours de mois.

Concernant la gestion, la stratégie ISR du portefeuille a enregistré une surperformance de 19 bps par rapport à son indice de référence. L'exclusion de titres pour des considérations extra-financières a eu un impact positif sur la performance du fonds, contribuant à hauteur de 20 points de base. Les secteurs de la communication (+15 bps) et de la santé (+14 bps) ont constitué les principaux leviers de la performance. Dans le secteur des services de communication, l'exclusion de Deutsche Telekom (-7,7 %) du portefeuille a généré un gain de 16 points de base. La baisse du titre s'explique notamment par les résultats décevants de sa filiale T-Mobile US, dont le nombre de nouveaux clients est resté en deçà des attentes du marché. Dans le secteur de la santé, l'exclusion du titre Sanofi (-5,9 %) a apporté 17 points de base, l'industrie pharmaceutique ayant été pénalisée par les craintes liées à l'annonce par l'administration Trump de futurs droits de douane sur les importations de produits pharmaceutiques.

En revanche, le secteur des matériaux a pénalisé la performance (-10 points de base), en grande partie en raison de l'exclusion de Siemens Energy (+25,4 %). Le titre a fortement progressé, porté par des résultats solides et une demande soutenue en électricité. La révision à la hausse des prévisions annuelles a également renforcé l'optimisme des investisseurs.

CARACTÉRISTIQUES DU FONDS

Gérant :	Thomas CASTRO
Co-gérant :	Antoine TERNON
Société de gestion :	APICIL Asset Management SA
Valeur liquidative de la part :	408,63 €
Encours total sous gestion :	135 078 819,39 €
Indicateur de référence :	cf. Objectif de gestion
Horizon conseillé :	5 ans min.
Forme juridique :	SICAV
Date lancement fonds/part :	3 août 1987
Clôture de l'exercice :	Dernier jour de bourse de Décembre
Fréquence de calcul :	Quotidienne
Nature de la valorisation :	Cours de clôture
Affectation du résultat :	Capitalisation
Règlement/Livraison :	J+2
Souscriptions/Rachats :	Quotidiens avant 12h00
Dépositaire :	CACEIS Bank SA
Valorisateur :	CACEIS Fund Administration SA
Code Bloomberg :	STRATAC FP Equity
Éligibilité PEA :	Oui
UCITS V :	Oui
Devise :	EUR (€)
Frais de gestion financière et de fonctionnement (max TTC) :	1,30%
Commission de surperformance :	-
Nombre d'émetteurs :	78
Nombre de titres en portefeuille (hors tréso et ETF) :	81

GRAPHIQUE DE PERFORMANCE* (Base 100)

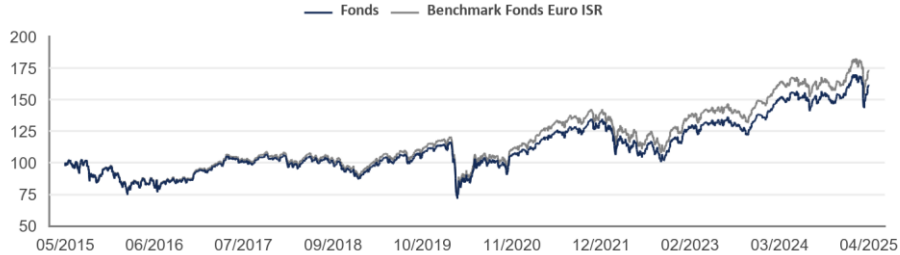

**Les chiffres cités ont trait aux années écoulées et les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures. Performances nettes de frais.*

INFORMATIONS IMPORTANTES

L'investisseur est averti que la performance de l'OPC peut ne pas être conforme à ses objectifs et que son capital investi peut ne pas lui être totalement restitué. Pour plus d'informations sur les risques et les frais, veuillez vous référer au DIC et prospectus de l'OPC. Ce document a caractère commercial a pour but de vous informer de manière simplifiée sur les caractéristiques de l'OPC ; il ne revêt aucun caractère contractuel et ne constitue en aucun cas une action de démarchage, ni une sollicitation d'achat ou de vente, ni une recommandation d'achat ou de vente de valeurs mobilières. Ce document ne donne aucune assurance de l'adéquation de l'OPC à la situation financière, au profil de risque, à l'expérience ou aux objectifs de l'investisseur. Avant d'investir dans ce fonds, l'investisseur doit procéder à sa propre analyse en s'appuyant sur les conseils de son choix. Toute souscription dans un OPCVM doit se faire sur la base du prospectus en vigueur, disponible sur simple demande auprès du représentant habituel ou auprès d'APICIL AM. Ce document est établi par APICIL AM. Il contient des éléments et des données chiffrées qu'APICIL AM considère comme fondées ou exactes au jour d'établissement du document. Pour les éléments et données chiffrées provenant de sources d'information externes, leur exactitude ne peut être garantie. Ce document (ou des extraits de ce document) ne peut être reproduit sous quelque forme que ce soit sans autorisation préalable.

STRATÉGIE EURO ISR SICAV - PART A

PART A - FR0000016164

AU 30 AVRIL 2025

APICIL ASSET MANAGEMENT

PERFORMANCES MENSUELLES*

	JANV	FEV	MARS	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOUT	SEPT	OCT	NOV	DEC
2025	7,74%	3,16%	-3,63%	-0,12%	-	-	-	-	-	-	-	-
2024	2,60%	3,65%	4,25%	-1,92%	2,70%	-1,74%	-0,30%	1,70%	1,34%	-3,65%	-0,27%	1,37%
2023	9,84%	1,35%	1,50%	1,26%	-1,97%	3,91%	1,37%	-3,47%	-3,12%	-2,96%	8,40%	2,84%
2022	-3,52%	-6,36%	-1,25%	-2,43%	0,78%	-8,64%	7,63%	-5,44%	-5,79%	7,29%	9,30%	-3,78%
2021	-2,53%	3,76%	6,47%	1,93%	2,51%	0,81%	0,76%	2,45%	-2,93%	5,01%	-2,95%	5,32%
2020	-2,78%	-8,60%	-16,16%	5,18%	4,87%	6,35%	-1,54%	2,95%	-2,54%	-7,45%	17,97%	2,18%

*Les chiffres cités ont trait aux années écoulées et les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures. Performances nettes de frais.

PERFORMANCES CUMULÉES GLISSANTES*

PERIODE	FONDS	BENCHMARK	ECART
Month To Date	-0,12%	-0,31%	0,19%
Year To Date	6,98%	7,53%	-0,55%
1 an	8,04%	7,49%	0,55%
3 ans	39,87%	40,00%	-0,14%
5 ans	82,58%	88,85%	-6,27%
10 ans	62,68%	74,50%	-11,83%
Origine	177,87%	1036,36%	-858,48%

PERFORMANCES ANNUELLES*

ANNEE	FONDS	BENCHMARK	ECART
2024	9,82%	8,37%	1,44%
2023	19,52%	20,96%	-1,44%
2022	-13,29%	-11,96%	-1,33%
2021	21,99%	22,97%	-0,98%
2020	-3,68%	-2,78%	-0,90%
2019	27,98%	28,96%	-0,98%

*Les chiffres cités ont trait aux années écoulées et les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures. Performances nettes de frais. Les performances annuelles sont fondées sur des tranches complètes de douze mois.

INDICATEURS DE RISQUES (52 semaines)

Volatilité du fonds	19,55%
Volatilité du benchmark	19,28%
Tracking Error Ex Post	0,99%
Tracking Error Ex Ante	-
Information Ratio	0,48
Ratio de Sharpe	0,23
Beta	1,01
Alpha de jensen	0,47%

PRINCIPALES LIGNES EN PORTEFEUILLE

VALEUR	POIDS	PERF*	CONTRIB ESTIMEE
SAP SE	6,25%	4,46%	0,30%
ASML HOLDING NV	5,17%	-3,62%	-0,13%
SIEMENS AG-REG	4,20%	-4,70%	-0,14%
ALLIANZ SE-REG	3,53%	3,41%	0,15%
LVMH	2,94%	-15,18%	-0,50%
SCHNEIDER ELECTRIC SE	2,71%	-3,12%	-0,04%
TOTALENERGIES SE	2,42%	-14,25%	-0,37%
AIRBUS SE	2,41%	-7,88%	-0,19%
L'OREAL	2,34%	12,87%	0,27%
BANCO SANTANDER S.A.	2,28%	1,15%	0,07%

*En fonction du prix de revient, en devise, brut de dividendes

PRINCIPAUX MOUVEMENTS DU MOIS

ACHATS/RENFORCEMENTS

VALEUR	POIDS M-1	POIDS M	ÉCART
LVMH	0,00%	2,94%	2,94%
SIEMENS AG-REG	3,69%	4,20%	0,50%
SAP SE	5,76%	6,25%	0,49%
HEINEKEN HOLDING NEW	0,22%	0,46%	0,24%
VERBUND	0,27%	0,51%	0,24%

VENTES/ALLÉGEMENTS

VALEUR	POIDS M-1	POIDS M	ÉCART
HERMES INTERNATIONAL	2,87%	1,86%	-1,02%
TOTALENERGIES SE	3,31%	2,42%	-0,88%
KERING	0,98%	0,38%	-0,59%
AMADEUS IT GROUP SA	1,24%	0,70%	-0,54%
DSM-FIRMENICH AG	0,89%	0,45%	-0,44%

PLUS FORTES CONTRIBUTIONS DU MOIS

VALEUR	POIDS MOYEN	PERF*	CONTRIB ESTIMEE
SAP SE	5,63%	4,46%	0,30%
L'OREAL	2,13%	12,87%	0,27%
ALLIANZ SE-REG	3,32%	3,41%	0,15%
IBERDROLA SA	1,93%	6,39%	0,12%
AXA	1,54%	5,51%	0,10%

PLUS FAIBLES CONTRIBUTIONS DU MOIS

VALEUR	POIDS MOYEN	PERF*	CONTRIB ESTIMEE
LVMH	2,75%	-15,18%	-0,50%
TOTALENERGIES SE	2,50%	-14,25%	-0,37%
AIRBUS SE	2,31%	-7,88%	-0,19%
SIEMENS AG-REG	3,89%	-4,70%	-0,14%
ASML HOLDING NV	5,08%	-3,62%	-0,13%

*En fonction du prix de revient, en devise, brut de dividendes

Source des données (tableaux et graphes) APICIL AM au 30/04/2025

STRATÉGIE EURO ISR SICAV - PART A

PART A - FR0000016164

AU 30 AVRIL 2025

RÉPARTITION GEOGRAPHIQUE

En exposition relative selon le pays de domiciliation ou zone géographique pour les fonds (hors liquidités)

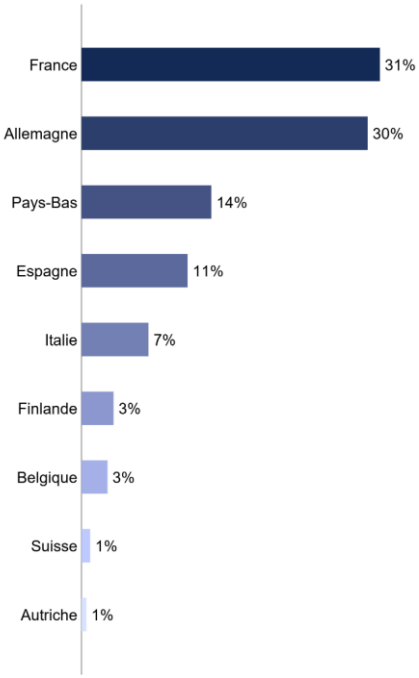

RÉPARTITION SECTORIELLE

En exposition relative

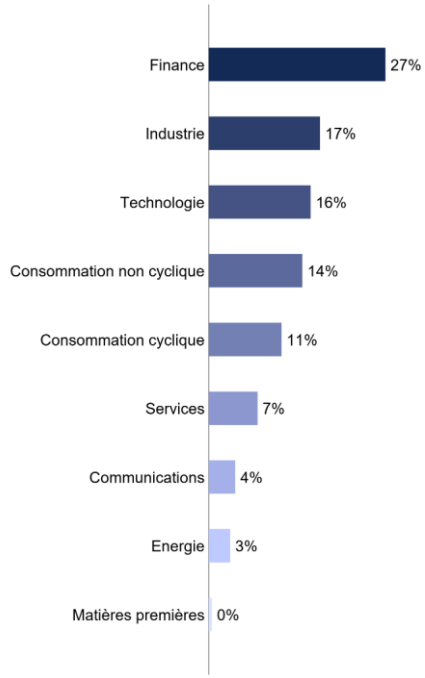

RÉPARTITION NETTE PAR DEVISE

En couverture relative

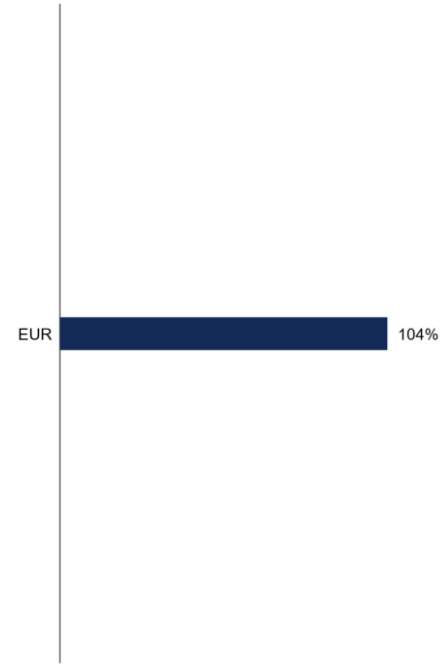

RÉPARTITION DES ACTIONS PAR CAPITALISATION

CAPITALISATION	FONDS
De 1 à 5 milliards	0,14%
De 5 à 10 milliards	0,21%
De 10 à 30 milliards	12,62%
> 30 milliards	87,03%
Total	100,00%

Source des données (tableaux et graphes) APICIL AM au 30/04/2025

GLOSSAIRE

Capitalisation : Valeur d'une société sur le marché boursier à un moment précis. Elle s'obtient en multipliant le nombre d'actions d'une société par son cours de Bourse.

Classification SFDR : Le Règlement « Sustainable Finance Disclosure Regulation » (SFDR) vise à fournir plus de transparence en termes de responsabilité environnementale et sociale au sein des marchés financiers, à travers notamment la fourniture d'informations en matière de durabilité sur les produits financiers. L'objectif étant d'assurer un alignement entre les documents commerciaux et la réalité des pratiques, la comparabilité des produits en ces termes et d'orienter les investissements vers des investissements plus responsables. Cette réglementation définit plusieurs catégories de produits :

- **Article 6 :** Le fonds n'intègre aucun type de durabilité dans son process d'investissement.
- **Article 8 :** Le fonds reprend dans son process d'investissement des caractéristiques environnementales ou sociales ou une combinaison des deux pour autant que les sociétés dans lesquelles les investissements sont réalisés appliquent des pratiques de bonne gouvernance. L'intégration de ces caractéristiques dans le process de gestion peut ne pas être le point central du processus d'investissement.
- **Article 9 :** Le fonds a pour objectif l'investissement durable c'est-à-dire un « investissement qui contribue à un objectif environnemental ou à un objectif social pour autant que ces investissements ne causent pas de préjudice important à aucun des autres objectifs et que les sociétés dans lesquelles les investissements sont réalisés appliquent des pratiques de bonne gouvernance. »

Frais courants : Les frais courants sont fondés sur les chiffres de l'exercice précédent clos d'un OPC. Ce pourcentage peut donc varier d'un exercice à l'autre. Contrairement au Total Expense Ratio (TER), ou Total des Frais sur Encours (TFE), ils ne comprennent pas : les commissions de surperformance et les frais d'intermédiation excepté dans le cas de frais d'entrée et/ou de sortie payés par l'OPC lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre véhicule de gestion.

Horizon conseillé : L'horizon d'investissement conseillé est la durée pendant laquelle un investisseur estime qu'il n'aura pas besoins de ses fonds.

Performance 1 mois/1 an : Il s'agit de la performance calculée sur une période glissante entre J/M/A et J/M-1/A. Par exemple, si la dernière valeur liquidative disponible est au 30/06/2022, la performance sur 1 mois sera calculée avec la valeur liquidative au 30/05/2022. S'il n'y a pas de valeur liquidative au 30/05/2022, on prend la valeur liquidative précédente.

Performance Month To Date (MTD) : Il s'agit de la performance mensuelle calculée entre les dernières valeurs liquidatives disponibles à M et M-1.

Performance Year To Date (YTD) : Il s'agit de la performance calculée entre la dernière valeur liquidative disponible et la valeur liquidative à fin décembre A-1.

Performance annuelle : Il s'agit de la performance calculée entre les dernières valeurs liquidatives disponibles en décembre A-1 et décembre A-2.

Performance à l'origine : Il s'agit de la performance calculée entre la dernière valeur liquidative disponible et la première valeur liquidative de cotation du fonds.

Ratio de Sharpe : Il permet de mesurer la rentabilité d'un portefeuille en fonction du risque pris.

- Si ce ratio est négatif : le portefeuille sous-performe un actif sans risque.
- Si ce ratio est compris entre 0 et 1 : l'excédent de rendement par rapport à un actif sans risque est plus faible que le risque pris.
- Si ce ratio est supérieur à 1 : le portefeuille surperforme un actif sans risque.

Sensibilité : La sensibilité est un indicateur qui permet de mesurer la variation en pourcent du prix d'une obligation induite par une fluctuation du taux d'intérêt du marché de 1%. Si la sensibilité d'une obligation est de 6, cela signifie que le prix de l'obligation augmentera de 6% si le taux d'intérêt du marché baisse de 1%, et inversement.

Tracking Error : Cet indicateur correspond à la volatilité de la différence des rentabilités d'un portefeuille et d'un indice de référence. Il mesure le risque que les performances du portefeuille s'éloignent de son indice de référence.

Volatilité du fonds : La volatilité représente la variation de la valeur d'un produit financier et traduit, par conséquent, le risque qu'un actif financier perde de la valeur (en cas de baisse des cours). Une volatilité élevée se traduit par une importante fluctuation du cours de l'actif. Inversement, une volatilité faible traduit une relative stabilité du cours de l'actif.

POUR NOUS CONTACTER

Par e-mail
AM_Distribution@apicil.com

Par courrier
20 rue de la Baume
75008 Paris